



Appel à communications

Langues en migration : expériences, dispositifs et réflexivité

Les 17 & 18 novembre 2025
Université Picardie Jules Verne - Amiens

Événement scientifique organisé par des membres du sous-axe *Migrations internationales et rapports de pouvoir* du laboratoire de recherche Centre Universitaire de recherches sur l'Action Publique et le Politique. Épistémologie & Sciences Sociales - CURAPP-ESS (UPJV/CNRS)

Les langues représentent un enjeu majeur dans le champ des migrations internationales. La maîtrise d'une langue spécifique joue un rôle déterminant dès le départ, influençant notamment le choix d'une destination potentielle. Elle a des répercussions significatives sur divers aspects de la vie, tels que la sociabilité, l'accès à l'emploi, au logement, et aux soins, que ce soit au cours du parcours migratoire ou dans le(s) lieu(x) d'installation. Par ailleurs, au sein des familles transnationales, se pose la question de la transmission intergénérationnelle de la langue, notamment comme patrimoine culturel et comme moyen de préserver le lien avec le pays de départ.

La maîtrise de certaines langues par les immigré·es peut être perçue comme un atout, relevant d'un « capital international » ou au contraire comme un stigmat. Cette perception varie notamment en fonction de l'origine nationale, de la position sociale occupée dans le contexte d'arrivée, et du contexte dans lequel s'opère cette catégorisation. Au-delà des grilles de lecture strictement centrées sur les inégalités et la domination, et en saisissant par le bas les styles de vie de populations dominées, de nombreux travaux ont caractérisé les langues subalternes autrement que dans les termes du handicap ou de la distance aux normes de la langue légitime.

Parallèlement, les langues se trouvent au cœur des politiques migratoires. L'attribution de titres de séjour, même temporaires, est de plus en plus conditionnée à la maîtrise de la langue nationale. Le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) en France, qui remplace en 2016 le Contrat d'Accueil et d'Intégration de 2003, prescrit ainsi une formation linguistique aux immigré·es ayant obtenu un titre de séjour.

Enfin, la question des langues concerne également la production scientifique sur les migrations, à la fois durant l'enquête de terrain et dans l'analyse des matériaux. L'environnement institutionnel de la recherche et les bagages linguistiques des chercheur·es participent à délimiter le périmètre de la production scientifique.

Le colloque *Langues en migration : expériences, dispositifs et réflexivité* invite à explorer ces enjeux en faisant dialoguer les approches provenant de la sociolinguistique, la linguistique, la sociologie, l'anthropologie et la science politique. Il s'agit de penser les usages et les pratiques de la langue à plusieurs niveaux : au cœur des trajectoires et expériences migratoires ; dans le cadre normatif des institutions qui façonnent et régulent la manière dont

les langues peuvent ou non être réutilisées et valorisées ; et dans le champ de la recherche sur les migrations, en interrogeant l'impact de la maîtrise, ou non, de la langue des interlocuteur-ices par le/la chercheur-euse sur la relation d'enquête et la production des savoirs scientifiques.

Les propositions de communications devront s'inscrire dans l'un des **trois axes suivants** : trajectoires et pratiques linguistiques en migration ; langues, politiques migratoires et accès à l'action publique ; la langue comme enjeu dans la production scientifique.

Axe 1 : Trajectoires et pratiques linguistiques en migration

Les communications proposées dans le cadre de l'axe 1 s'intéressent au rôle de la langue dans le cadre du parcours migratoire et aux pratiques linguistiques quotidiennes des immigré-es.

Les trajectoires linguistiques, formelles et informelles

Une manière de penser les langues en contexte migratoire est de réinscrire leur apprentissage et leurs usages dans des trajectoires sociales internationales, en prenant en compte l'appartenance à la classe sociale, la trajectoire professionnelle et les hiérarchies linguistiques. En quoi la reconstitution des conditions de socialisation linguistique avant l'immigration peut éclairer le contexte d'arrivée et la valeur différentielle des langues dans le territoire d'arrivée en fonction du contexte ? Comment l'apprentissage de nouvelles langues, avant et au cours du parcours migratoire, peut modifier l'usage de la langue d'origine et son statut sur le territoire d'arrivée, au sein de la famille, au travail ou entre pairs ? Comment la langue mobilisée ou mobilisable selon les espaces sociaux peut traduire, voire produire, des inégalités entre populations immigrées et entre immigré-es et natif-ves ?

Des pratiques linguistiques à situer

Les analyses détaillées du langage ordinaire de populations immigrées, attentives aux formes, au contenu, aux fonctions et espaces d'énonciation et de réception, sont essentielles pour saisir le poids et les usages multiples des langues. Comment la langue utilisée et le type de « contact linguistique » (monolingue, plurilingue, francophone ou non) influencent-ils le contenu des discours ? Dans les échanges entre immigré-es et avec des nationaux, comment les langues étrangères sont-elles mobilisées comme un « texte caché » pouvant servir de support à des subversions discrètes ? Comment les pratiques linguistiques participent-elles à la construction d'un entre-soi protecteur, qu'il soit national ou social ? Plus largement comment les dispositions et les ressources linguistiques des immigré-es et la maîtrise du registre légitime des langues participent à façonner des hiérarchies sociales locales ? En quoi la langue agit-elle comme un marqueur social, redéfinissant les frontières sociales au fil des interactions et des espaces, et attribuant ainsi à chaque langue une valeur différenciée selon son usage ? Dans quel contexte la transmission intergénérationnelle de la langue devient un enjeu culturel et/ou politique ? Enfin, au-delà d'une grille de lecture en termes de revalorisation identitaire, et en dehors du seul cadre familial, comment penser les conditions dans lesquelles la maîtrise d'une langue minoritaire peut être valorisée socialement et économiquement ?

Axe 2 : Langues, politiques migratoires et accès à l'action publique

L'axe 2 interroge l'enjeu de la langue dans les politiques migratoires et dans l'accès des immigré·es aux institutions du pays d'arrivée. Une attention est également portée aux acteurs non étatiques qui interviennent dans la mise en œuvre des politiques migratoires et dans les dispositifs.

Langues et inégalités face à l'Etat

On s'intéresse dans ce sous-axe à la langue comme capital social des immigré·es face aux institutions publiques et parapubliques impliquées dans la gestion étatique voire supra-étatique de l'immigration. En quoi la langue des immigré·es est-elle un prisme essentiel pour appréhender les processus de mise en récit de soi qui sont au cœur des politiques migratoires et conditionnent l'accès à des ressources juridiques, sociales, sanitaires et économiques ? Le rôle des intermédiaires pourra également être interrogé. Par exemple, quels effets ont les activités de médiation et/ou de traduction dans l'accès aux institutions des migrant·es ? Dans quelle mesure le recours aux intermédiaires a des conséquences ambivalentes dans l'application ou la contestation des politiques migratoires ?

Langues et recompositions de l'action publique en direction des migrant·es

Les communications pourront interroger le rôle de la langue dans les recompositions de l'action publique en termes de traduction et d'interprétariat ou encore d'intégration par la formation linguistique en lien avec les politiques d'immigration. Par exemple, dans quelle mesure le secteur associatif de l'alphabétisation se transforme-t-il avec et contre des politiques migratoires ? Comment et par qui sont déployés les dispositifs institutionnels de socialisation linguistique ? La portée de leur effet n'est-elle que linguistique ? Dans quelle mesure ces dispositifs peuvent-ils aussi jouer dans le façonnement continu des manières de (se) voir et d'agir des migrant·es dans la société d'arrivée ?

Ces dispositifs pourront être rapprochés d'initiatives plus informelles, souvent portées par des collectifs militants, qui offrent une approche alternative aux dispositifs officiels de socialisation linguistique. Quels effets ont-ils en matière d'apprentissage de la langue ? Dans quelle mesure peuvent-ils aussi être le levier d'une réflexion critique sur les inégalités vécues et les moyens de les surmonter ? Sous quelles conditions peuvent-ils devenir des lieux de résistance et d'autonomisation, où l'apprentissage linguistique sert de levier pour repenser les rapports de pouvoir en contexte migratoire ?

Il est également possible d'interroger les liens entre langues et politiques migratoires au prisme des processus de marchandisation. L'apprentissage de la langue nationale aux migrant·es représente un marché en expansion pour des prestataires privés. Sont-ils mobilisés *via* des formes plurielles de délégation hors et au sein des institutions publiques ? Comment et par qui leurs activités sont-elles contrôlées ou au contraire libéralisées ?

Axe 3 : La langue comme enjeu dans la production scientifique

L'axe 3 vise à rassembler des contributions proposant un retour réflexif sur la recherche, au prisme de la norme monolingue qui domine l'espace académique français.

Monolinguisme / plurilinguisme universitaire et production scientifique

Il s'agit ici d'examiner les implications de la (mé)connaissance de la langue des populations immigrées sur le choix de l'objet d'étude et les méthodes de recherche. Que signifie, pour un-e chercheur-e de « maîtriser » une langue ? Quelles limites les compétences linguistiques des chercheur-es imposent-elles à la connaissance de l'objet immigration ? D'autres modes d'accès à l'expérience migratoire que le travail ethnographique peuvent-elles dispenser le / la chercheur-e d'une maîtrise suffisante de la langue des migrant-es ? La maîtrise d'une « langue immigrée » est-elle une source de légitimité ou de contrainte pour se positionner en tant que spécialiste auprès d'une population donnée ? Dans ce cas, s'agit-il de mobiliser des connaissances qui relèvent de sa propre trajectoire sociale ou un investissement dans l'apprentissage d'une langue lié à un intérêt scientifique ? Enfin, au-delà des langues nationales, comment composer avec la pluralité des appartenances territoriales, des variétés linguistiques et des positions de classe souvent constatées dans les espaces sociaux du pays de départ ?

Langue et négociation de l'enquête de terrain

Ce sous-axe s'intéresse à la distance/proximité linguistique entre l'enquêteur·trice et les enquêté·es et propose de l'articuler aux questionnements autour des couples intimité/altérité, confiance/défiance, symétrie/asymétrie, qui se posent habituellement à l'enquête ethnographique.

En prenant en considération les compétences linguistiques respectives, quel rôle particulier joue la langue dans la relation d'enquête, dans le positionnement du/de la chercheur-e et des représentations dont il ou elle fait l'objet sur le terrain ? En lien avec les hiérarchies linguistiques dans le contexte de l'étude et le choix de la langue dans laquelle communiquer, quelles formes prennent les relations entre le / la chercheur-e et les personnes auprès de qui il / elle réalise l'enquête ?

Comment la maîtrise de telle ou telle langue par le / la chercheur-e et/ou par ses interlocuteur·rices impacte « les conditions de production de la parole » recueillie ? Quelle place occupent les autres modalités d'expression et de communication non verbale (des gestes, des rires, etc.) dans la relation et la production des données ?

Comment communiquer en s'appuyant sur des outils médiés (comme des applications de traduction) et/ou une tierce personne ? Quel statut accorder à cette personne : un-e professionnel·le, un-e autre enquêté·e ? Quels sont les effets de ce type de relation sur le déroulement d'un entretien ? Comment sont gérés les incompréhensions, les silences, la temporalité de l'échange ? Quelle place accorder au consentement dans la relation enquêté·es-interprète-chercheur·euse ?

Les enjeux de la langue dans la restitution de la recherche

Pour qui restitue-t-on ? les enquêté·es ? le milieu académique ? les étudiant·es ? le grand public ? les financeurs ? Qu'en est-il alors du choix de la langue de restitution ? La restitution de la parole des enquêté·es traduite / produite dans d'autres langues est-elle satisfaisante ? Quels sont les dispositifs méthodologiques permettant de s'affranchir de l'obstacle de la langue dans la restitution du travail de recherche ?

Bibliographie indicative

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

CANUT Cécile et GUELLOUZ Mariem, « Introduction : Langage et migration : état des lieux » *Langage et société*, n°165, Vol. 3, 2018, p. 9-30.

CONDON Stéphanie et REGNARD Corinne, « Héritage et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France », *Hommes et Migrations*, n°1288, 2010, p. 44-56.

DEPREZ Christine, « Langues en migration », *Langage et société*, HS1, 2021, p. 205-209.

FILHON Alexandra, « Le patrimoine linguistique africain en France », *Hommes et Migrations*, n°1332, 2021, p. 171-176.

FISCHER Nicolas et HAMIDI Camille, *Les politiques migratoires*, Paris, La Découverte, 2016.

GOURDEAU Camille et BOUDET Martine, « Parler le français : une obligation ou un droit pour les étranger.e.s "primo-arrivant.e.s" ? » In Martine BOUDET (dir), *Les langues-cultures: moteurs de démocratie et de développement*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2019, p. 87-94.

GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire : Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.

HAMIDI Camille et PAQUET Mireille, « Redessiner les contours de l'État : la mise en œuvre des politiques migratoires », *Lien social et politiques*, n°83, 2019, p. 6-35.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970 (1957).

LABOV William, « La langue des paumés », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°17, Vol. 1, 1977, p. 113-129.

MBODJ-POUYE Aïssatou, et VAN DEN AVENNE Cécile, « « C'est bambara et français mélangés » : Analyser des écrits plurilingues à partir du cas de cahiers villageois recueillis au Mali », *Langage et société*, n°120, Vol. 2, 2007, p. 99-127.

PIETRO Jean-François de, « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », *Langage et société*, n°43, Vol. 1, 1988, p. 65-89.

REESE Renford, « Les manifestations linguistiques de l'oppression : l'expérience des Afro-Américains », *Droit et cultures*, n°63, 2012, p. 187-200.

SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie-Caroline, et GALITZINE-LOUMPET Alexandra, *Lingua (non) grata : Langues, violences et résistances dans les espaces de la migration*, Paris, Presses de l'Inalco, 2022.

SAYAD Abdelmalek, « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 12, Vol.3, 1990, p. 7-24.

SCOTT James, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

SPIRE Alexis, « La politique des guichets au service de la police des étrangers », *Savoir/Agir*, vol. 36, n°2, 2016, p. 27-31.

WAGNER Catherine et RÉAU Bertrand, « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », In Johanna Siméant (dir), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Editions, 2015, p. 33-46.

WANG, Simeng, « « Aidez-nous à comprendre vos Chinois ! » Conditions de possibilités de la légitimation du sociologue en milieu psychiatrique », *Genèses*, n° 105, Vol.4, 2016, p. 141-156.

Informations pratiques

Le colloque aura lieu les 17-18 novembre 2025 à l'Université Picardie Jules Verne à Amiens. Pour garantir la richesse des échanges, les communicant-es sont invité-es à participer à l'intégralité de l'événement scientifique prévu sur deux jours.

Soumission des propositions

Les propositions de communication sont à adresser avant le **10 mars 2025** sous la forme d'un texte de de **5 000 à 8 000** signes maximum, bibliographie et notes de bas de page comprises. Elles devront mentionner l'axe choisi parmi les 3 proposés, la problématique, la méthodologie, les matériaux exploités, les conclusions et quelques références bibliographiques. Le texte sera précédé du titre de la communication, du nom du ou des auteur.rices ainsi que leurs coordonnées (prénom, nom, appartenance institutionnelle, e-mail).

Les propositions seront à envoyer à l'adresse suivante : languesenmigration@gmail.com

Le comité scientifique sera chargé d'évaluer les propositions. Vous recevrez une réponse entre le **15 et 31 mai 2025**. Si votre proposition est retenue, le texte d'intention finalisé sera attendu pour le **15 septembre 2025**. Il sera lu par les membres du comité d'organisation en charge d'animer les panels.

Calendrier

- Date limite de soumission des propositions de communication : 10 mars 2025
- Notification d'acceptation : entre le 15 et 31 mai 2025
- Texte d'intention finalisé : 15 septembre 2025
- Date du colloque : 17 et 18 novembre 2025

Nous avons hâte de vous accueillir !

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à : languesenmigration@gmail.com

Comité d'organisation :

Frédéric Ballière, docteur en sociologie
Jasmine Bachi, doctorante en sociologie
Thomas Douniès, postdoctorant en science politique
Nehara Feldman, MCF en socio-anthropologie
Laure Hadj, MCF en socio-démographie
Behrouz Keyhani, doctorant en sociologie
Elsa Maarawi, doctorante en sociologie

Comité scientifique :

Jasmine Bachi, sociologue, UPJV

Frédéric Ballière, sociologue, UPJV

Alexandrine Baronti, sociolinguiste, Inalco

Cécile Canut, spécialisée en sciences du langage, Université Paris Cité

Stéphanie Condon, sociologue-démographe, Ined

Thomas Douniès, politiste, Université catholique de Louvain

Nehara Feldman, socio-anthropologue, UPJV

Alexandra Filhon, sociologue, Université Rennes 2

Camille Gourdeau, socio-anthropologue, Urmis

Camille Hamidi, politiste, Université Lyon 2

Mickaël Idrac, sociologue, Université de Liège

Suat Istanbulu, sociolinguistique, SeDYL

Amal Khaleefa, spécialisée en didactique des langues, CNRS

Gaëlle Lefer Sauvage, spécialisée en sciences de l'éducation, UPJV

Elsa Maarawi, sociologue, UPJV

Aissatou Mbodj-Pouye, anthropologue, CNRS

Catherine Mendonça Dias, spécialisée en sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle

Carola Mick, spécialisée en sciences du langage, Université Paris Cité

Anaïk Pian, sociologue, Université de Strasbourg

Magali Ruet, spécialisée en didactique des langues, Université Sorbonne Nouvelle

Alexis Spire, sociologue, CNRS

Marine Veniard, socio-linguiste, Université Paris Cité

Simeng Wang, sociologue, CNRS